



Saint-Savin, le 24 février 2021

**Mesdames et Messieurs les délégués
de la Commission Syndicale de la Vallée
de Saint-Savin**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance publique du conseil syndical qui se tiendra :

le mardi 2 mars 2021 à 18h30

Mairie de Saint Savin - 2, place Duhourcau – 65400 SAINT SAVIN

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



ORDRE DU JOUR

- Avenant à la convention de mise à disposition du casino de Cauterets au profit de la commune de Cauterets ;
- Autorisation de travaux sur le casino de Cauterets par la commune de Cauterets ;
- Convention d'occupation des terrains valléens et convention d'aqueduc dans le cadre du projet de centrale hydro-électrique au Cambasque, Cauterets ;
- Demande d'exonération des loyers d'Espaces Cauterets ;
- Propositions de l'entreprise Ballot-Flurin quant à l'achat des anciens thermes de Pauze-Vieux et convention de vente d'eau thermale pour la production de cosmétiques ;
- Renouvellement du bail commercial de M. Armessen à la Raillère ;
- Décision modificative n°1 au budget principal 2021 ;
- Demandes de subvention : festival de l'Image Nature de Cauterets ; Diane de Saint-Savin ; société de pêche « le gave » ;
- Portage de l'animation des sites Natura 2000 « Gaube, Vignemale » et « Péguère, Barbat, Cambalès » ;
- Questions diverses :
 - Recrutement d'un responsable technique
 - Travaux à entreprendre aux refuge d'Ilhéou et d'Estom ;
 - Mise en place et entretien de toilettes sèches au lac de Gaube ;
 - Exercice de la délégation de pouvoirs du conseil syndical au président ;
 - Publicité pour la location-gérance du refuge d'Estom ;

- Restitution de la compétence forêt à la Commission Syndicale ;

Des questions complémentaires sont susceptibles d'être rajoutées à l'ordre du jour en fonction de l'avancement des dossiers, avec l'accord préalable du conseil en début de séance.